



**DOSSIER D'ADHÉSION  
ÉCONOMIQUES DU CAIRN**  
Monnaie locale et citoyenne du bassin  
grenoblois

**Ma structure !**

Nom de mon entreprise / commerce / association : \_\_\_\_\_

Statut juridique : \_\_\_\_\_

Nombre de salarié(e)s : \_\_\_\_\_

Type d'activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Personne référente : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Renseignements à faire apparaître dans l'annuaire et le site  
internet du réseau du Cairn :

Nom commercial : \_\_\_\_\_

Horaires d'ouverture : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

Courte présentation de l'activité : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Pourquoi j'utilise le Cairn :

Je souhaite apparaître dans l'annuaire dans la catégorie suivante :

- Alimentation (distributeur)
- Alimentation (producteur)
- Bar - restauration
- Culture - loisirs
- Vêtements, chaussures, accessoires
- Santé, beauté, bien être
- Artisanat
- Fournitures et matériel
- Autres (à préciser).....

## Mieux vous connaître !

Comment pensez-vous réutiliser vos Cairns ?

- En payant vos fournisseurs locaux
- En payant vos prestataires de service (comptable, entretien, ...)
- En les utilisant pour votre propre revenu
- En proposant à vos salariés une part de salaire ou une prime

Vos fournisseurs et prestataires de services- futurs adhérents potentiels au Cairn :

En tant que professionnels, nous vous invitons à être actifs dans l'élargissement du réseau en en parlant à vos fournisseurs et prestataires de services locaux. Les bénévoles du Cairn, du groupe local dont vous dépendez, peuvent vous accompagner dans cette démarche.

Pourriez-vous lister vos fournisseurs et/ou prestataires de services, en indiquant si possible leurs contacts :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

Le réseau du Cairn peut vous intéresser :

Vous êtes peut-être en recherche d'un fournisseur ou d'un prestataire de service local ? C'est une des fonctions du réseau du Cairn que de mettre en relation les partenaires locaux entre eux.

Pourriez-vous lister les fournisseurs et/ou prestataires de services que vous recherchez :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

## J'adhère !

Pour répondre aux obligations légales en vigueur, seuls les membres adhérents à l'association **Le Cairn, Monnaie Locale et Citoyenne** peuvent utiliser le Cairn. Le Réseau du Cairn représente tous les membres adhérents à l'association et qui utilisent le Cairn : des personnes changeant des Euros en Cairns pour leurs achats de biens et services et les partenaires économiques acceptant le Cairn comme mode de paiement.

Les partenaires économiques sont des personnes morales quel que soit leur statut : commerces de proximité, entreprises, associations, artisans, professions libérales, collectivités territoriales, etc. L'entrée dans le réseau du Cairn sera effective après décision du groupe local dont vous relevez. L'adhésion est valable pour l'année calendaire, une cotisation vous sera demandée chaque début d'année.

Je souhaite adhérer au réseau du Cairn afin d'utiliser cette monnaie dans le cadre de mon activité.

Par mon adhésion :

- J'adhère à la charte du Cairn
- J'atteste avoir pris connaissance du guide pratique du Cairn
- Je m'engage à accepter les Cairns comme moyen de paiement
- Je m'engage à afficher les supports de communications à jour du Cairn
- Je m'engage à faire circuler le Cairn sur le territoire
- Je m'engage à signaler à l'association tout changement significatif qui pourrait venir en contradiction avec les valeurs de la monnaie locale.
- Je joins un logo/visuel en version informatique à mon dossier
- Je règle ma cotisation annuelle en libre conscience et sans avoir à produire de justificatifs pour légitimer mon choix.

### Mon tarif d'adhésion annuelle :

Ce tableau vous permet de calculer votre niveau de cotisation annuelle selon votre chiffre d'affaire.  
Ce critère nous a paru être le plus équitable.

Montant du chiffre d'affaire	Entreprises	Associations
De 0€ à 60 000€	40€	20€
De 60 000€ à 100 000€	60€	30€
De 100 000€ à 150 000€	80€	40€
De 150 000€ à 250 000€	100€	50€
De 250 000€ à 400 000€	150€	75€
De 400 000€ à 500 000€	200€	100€
De 500 000€ à 700 000€	250€	125€
De 700 000€ à 1 000 000€	300€	150€
Au-delà de 1 000 000€	360€	180€

### Règlement par :

Chèque (à l'ordre de Association Le Cairn – Monnaie locale et citoyenne)

Espèce

D'un montant de : \_\_\_\_\_ €

À

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ .

Signature : \_\_\_\_\_

Les bulletins et les règlements d'adhésions (chèque et espèce) doivent être :

- soit retournés à un bénévole de l'association, si cela vous est proposé.

- soit renvoyés par courrier à l'adresse postale du Cairn :

Le Cairn, Monnaie Locale et Citoyenne

ASSOCIATION LE CAIRN

7 rue Très Cloître

38000 Grenoble

[contact@cairn-monnaie.com](mailto:contact@cairn-monnaie.com)

[www.cairn-monnaie.com](http://www.cairn-monnaie.com)